

Fiche de données de sécurité

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	B228 (101025)
Nom:	Fluorosil Odor Neutralizer - Tropical Breeze
Utilisation recommandée.	Professional Carpet Cleaning
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	Legend Brands Prochem 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Liquide inflammable, catégorie 4

GHS Pictograms

indéfini

Mention d'avertissement

Avertissement

Toxicité Aiguë Inconnue

< 0.1% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide combustible.

Conseils de Prudence - Prévention

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de Prudence - Réponse

En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone pour l'extinction.

Conseils de Prudence - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de Prudence - Disposition

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

Information additionnelle

Pas d'information

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
Ethoxylated alcohols, C9-C11	68439-46-3	3-7	
Dipropylèneglycolmonométhyléther	34590-94-8	1-5	
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5	
Laurylsulfate de sodium	151-21-3	0.1-1.0	
Hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Jet d'eau. Mousse. Poudre sèche. Agent chimique sec. Mousse résistant à l'alcool. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Retour de flamme possible à partir de points très éloignés.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Éliminer les sources d'ignition. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.**Méthodes de confinement.**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.****Conseils relatifs à la manipulation sans danger.**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans le conteneur d'origine.

8. Exposure Controls/Personal Protection**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96**

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Dipropylèneglycolmonométhyléther	50 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.**Protection des yeux/du visage.**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.**

État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Couleur	rouge clair
Odeur	Tropicale
Seuil de l'odeur	Pas d'information
pH	6.64
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Pas d'information

Point d'éclair., °C (°F)	63 (145.40)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	82 - 575 (179.6 - 1067)
Taux d'évaporation	Pas d'information
Propriétés explosives.	Pas d'information
Pression de vapeur.	Pas d'information
Densité de vapeur.	Pas d'information
Densité. (g/cm ³)	0.999
Hydrosolubilité.	Soluble
Coefficient de partage.	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité., °C	Pas d'information
Température de décomposition.	Pas d'information
Viscosité, cinématique.	Pas d'information

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	0.07% at 2 oz/gal.
Density, lb/gal	Pas d'information

10. Stabilité et réactivité

Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Agents comburants forts.

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques.**Toxicité aiguë.****Préparation**

Pas d'information

Informations sur les composants.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 Oral</u>	<u>LD50 Dermal</u>	<u>LC50 Inhalation</u>
34590-94-8	Dipropylèneglycolmonométhyléther	5400 uL/kg	9500 mg/kg Rabbit	N.I.
67-63-0	Alcool isopropylique	5840 mg/kg (Rat)	13,900 mg/kg (Rabbit)	N.I.
151-21-3	Laurylsulfate de sodium	1288 mg/kg Rat	200 mg/kg Rabbit	>3.9 mg/L Rat (Poussières)
101-86-0	Hexylcinnamaldéhyde	3100 mg/kg Rat	>3000 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Pas d'information

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Pas d'information

Ingestion.

Pas d'information

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Pas d'information

Cancérogénicité.

Pas d'information

Toxicité pour la reproduction.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Pas d'information

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Pas d'information

Danger par aspiration.

Pas d'information

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Pas d'information

12. Informations écologiques

Toxicité.

5.61% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Dipropylèneglycolmonométhyléth er 34590-94-8	-	LC50 96 h Pimephales promelas >10000 mg/L	LC50 48 h Daphnia magna 1919 mg/L
Alcool isopropylique 67-63-0	EC50 96 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L, EC50 72 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L	LC50 96 h Pimephales promelas 9640 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 11130 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus >1400000 µg/L	EC50 48 h Daphnia magna 13299 mg/L
Laurylsulfate de sodium 151-21-3	EC50 72 h Desmodesmus subspicatus 53 mg/L, EC50 96 h Desmodesmus subspicatus 30 - 100 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 117 mg/L, EC50 96 h Pseudokirchneriella subcapitata 3.59 - 15.6 mg/L	LC50 96 h Pimephales promelas 15 - 18.9 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 8 - 12.5 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 22.1 - 22.8 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.3 - 8.5 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.62 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 4.2 mg/L, LC50 96 h Brachydanio rerio 7.97 mg/L, LC50 96 h Brachydanio rerio 9.9 - 20.1 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 4.06 - 5.75 mg/L, LC50 96 h Lepomis macrochirus 4.2 - 4.8 mg	EC50 48 h Daphnia magna 1.8 mg/L

Persistence et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS	Nom chimique	log POW
34590-94-8	Dipropylèneglycolmonométhyléth	0.35
67-63-0	Alcool isopropylique	0.05
151-21-3	Laurylsulfate de sodium	1.6

Mobilité dans le sol.

Pas d'information

Autres effets néfastes.

Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination**Guide d'élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT

Classe de danger: Pas réglementé.

IMDG

Classe de danger: Pas réglementé.

IATA

Pas réglementé.

15. Informations réglementaires**Règlements internationaux :**

TSCA	Est conforme
DSL	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECI	-
PICCS	-
AIIC	Est conforme
NZIoC	-

TCSI

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.
DSL	Liste canadienne des substances domestiques.
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes.
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques.
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

OTHER FEDERAL REGULATIONS:

Pas d'information

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT B2

16. Autres informations

Date de Révision: 6/15/2023 **Remplace:** 6/15/2023

MOTIF DE LA RÉVISION: Revision Description Changed
 Product Composition Changed
 Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):
 01 - Product Information
 02 - Hazards Identification
 03 - Composition/Information on Ingredients
 08 - Exposure Controls/Personal Protection
 09 - Physical & Chemical Information
 11 - Toxicological Information
 12 - Ecological Information
 14 - Transportation Information
 15 - Regulatory Information
 Substance CAS Number Changed
 Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	0	Inflammabilité:	2	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	B
---------------	---	------------------------	---	-------------------------	---	---------------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	0	Inflammabilité:	2	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	-
---------------	---	------------------------	---	---------------------	---	------------------------------	---

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé, N.I. = Aucune information

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.